

Ce vendredi 30 octobre 2020, un point d'information relatif à la crise sanitaire liée au coronavirus s'est tenu en visioconférence, à la direction interrégionale (DI) des Hauts-de-France, devant les représentants du personnel suite aux annonces du Président de la République et du Premier Ministre des 28 et 29 octobre 2020.

Le point sur la situation sanitaire au 30/10/20

Le directeur interrégional (DI) fait le point sur la situation sanitaire dans l'interrégion.

	Présentiel	Télétravail	Septaine	ASA	Malades avérés ou suspects
AG/CO	234	162	29	61	1
SU	375	7	4	2	9
TOTAUX	609	169	33	63	10

Le DI précise que désormais les chiffres seront établis sur la situation de la semaine et non plus le jour où le point statistique est fait.

Reconfinement... mais travail à plein régime !!!

Le DI est revenu sur les principes qui vont s'appliquer durant cette période, au vu de la Circulaire de la DGAFP (Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique).

Télétravail (TT) : il redevient la règle, sauf cas d'impossibilité et sans plafonnement à 3 jours. Lorsque le poste le permet, les agents pourront donc « télétravailler » jusqu'à 5 jours et doivent même y être encouragés. Par principe, le choix est toujours laissé aux agents, mais comme la circulaire mentionne la notion d'impératif, le DI souhaite qu'un maximum d'agents ait recours au TT.



Les limites restent le matériel disponible (un point sera fait sur la question lors de la prochaine réunion) et les missions incompatibles avec le TT. C'est le cas pour la plupart des métiers de la surveillance et pour les missions de contrôles et d'accueil en opérations commerciales.

Missions : l'ensemble des missions douanières seront assurées. Afin d'éviter les contacts, les services AG/CO seront organisés avec un minimum d'agents en présentiel. L'accent devra être mis sur l'aménagement des locaux, le respect des gestes barrières, les départs et les arrivées en décalés (notamment dans les grandes agglomérations où le recours aux transports en commun est nécessaire), une programmation des contrôles et un planning de rendez-vous avec les opérateurs. Concernant la Surveillance, si la direction de Dunkerque met déjà en place des demi-équipes au fret et au tourisme (avec le retour des MDC pour les agents en rotation), la règle est de poursuivre à l'identique en renforçant encore les gestes barrières et les précautions à adopter, notamment lors des contrôles et des déplacements en véhicule.

ASA : Il n'existe plus que trois situations qui permet aux agents d'en bénéficier :

- les agents considérés comme cas contact à risque ;
- les agents vulnérables ;
- les agents en garde d'enfants, suite à la fermeture de la structure d'accueil (crèches et établissements scolaires). Ils devront alors présenter un justificatif.

Les agents ayant un conjoint à risques ne pourront plus solliciter d'ASA. **Scandaleux et contraire aux propos présidentiels !!!**

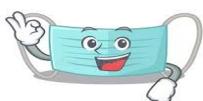
Attestations de déplacement : elles font leur retour, signés cette fois-ci par le chef de service. La commission d'emploi ne suffit pas, même si des discussions avec le Ministère de l'Intérieur sont en cours sur le sujet.

Prochaine rentrée scolaire : Ayant lieu à 10 heures, en raison d'un hommage à Samuel Paty, les agents pourront bénéficier d'un aménagement d'horaire pour accompagner leur-s enfant-s.

Restauration collective : Elle va se réorienter vers une offre de paniers repas. Un dispositif de compensation financière devrait se mettre en place, dont on attend les modalités.

Réunions : dans le cadre du dialogue social et des formations, les recours à l'audioconférence, la visioconférence ou à la e-formation seront privilégiés, même si le présentiel n'est pas exclu. Les organisations syndicales ont réaffirmé leur volonté de suspendre l'agenda social. Si le DI est dans l'attente d'orientation nationale, le GT Brexit à la DG sera tout de même maintenu.

Approvisionnement



Suite au rapport de l'ANSES, les masques en tissu DIM ne sont plus utilisés et d'autres types de masques ont été distribués en remplacement.

Les stocks sont largement suffisants et des commandes supplémentaires de masques de type chirurgicaux sont en cours.

Infos Douane Service (IDS)

L'UNSA a alerté le DI sur le surcroît de travail déjà enregistré par les collègues d'IDS, dès le lendemain de l'intervention du Président de la République, et cela en raison de nombreux appels n'ayant aucun rapport avec la réglementation douanière, notamment sur des questions liées aux franchissements des frontières pendant le confinement. Nous avons donc insisté sur la nécessité de mettre en place très rapidement un message sur les deux numéros (0811 20 44 44 et 01 72 40 78 50) afin de limiter ces appels.



Nous avons aussi demandé que soit clairement définie l'organisation du service, l'un des rares à pouvoir « télétravailler » à 100 %.

Enfin si les mesures entrent en application dès ce jour, le DI indique qu'avec la période de congés, il faudra certainement attendre lundi pour que tout soit en place. Il rappelle de nouveau qu'au moindre symptôme, quel qu'il soit, la règle est de rester chez soi. **Sans pour autant pouvoir nous apporter de réponse sur l'unique jour de carence !!!**

Portez-vous bien et prenez soin de vous

Les représentants UNSA à cette audio DI :

Florence BAYART-TRINEL et Nicolas PARPETTE

Retrouvez l'information syndicale de Lille, Amiens,

Dunkerque et des Hauts-de-France sur internet :

<http://www.unsadouanes.fr/fr/HAUTS-DE-FRANCE>

Pour nous rejoindre, adhérer, cliquer sur l'image ci-contre :

